

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de la
jeunesse et de la vie associative

ARRÊTÉ du 13 DEC. 2010

**modifiant l'arrêté du 18 novembre 2009
portant nomination au comité technique paritaire ministériel du ministère de l'éducation nationale**

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative,

Vu l'arrêté du 18 novembre 2009 modifié portant nomination au comité technique paritaire ministériel du ministère de l'éducation nationale ;

ARRETE :

L'arrêté du 18 novembre 2009 susvisé est modifié comme suit :

- I. Erick ROSER, doyen de l'inspection générale de l'éducation nationale est nommé représentant titulaire en remplacement de François PERRET.
- II. Pierre-Laurent SIMONI, chef de service, adjoint au directeur des affaires financières est nommé représentant titulaire en remplacement de Catherine GAUDY.
- III. Fabienne BROUILLONNET, chef du service des personnels d'encadrement, à la direction de l'encadrement, au sein de la direction générale des ressources humaines est nommée représentante suppléante en remplacement de Catherine DANAYROLE.
- IV. Anna-Livia SUSINI, chef du département des relations européennes et internationales à la direction générale de l'enseignement scolaire est nommée représentante suppléante en remplacement d'Yves CRISTOFARI.
- V. Marie-Aimée DEANA-COTE, sous-directrice des études de gestion prévisionnelle, statutaires et de l'action sanitaire et sociale, au sein du service des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques à la direction générale des ressources humaines est nommée représentante suppléante en remplacement de Philippe LAFAY.
- VI. Véronique FOUQUE, chef du bureau du suivi des stratégies et performances académiques à la direction générale de l'enseignement scolaire est nommée représentante suppléante en remplacement de Jean-Marc HUART.

VII. Pierre FAVRE est nommé représentant suppléant des personnels, au titre de la CSEN, en remplacement de Philippe CHARBONNEL.

Fait à Paris, le 13 DEC. 2010

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de
la vie associative et par délégation,
Pour le secrétaire général,
La directrice générale des ressources humaines



Josette THEOPHILE